

# Bulletin

## Lettre de la présidente

Chères amies,  
Chers amis,

C'est avec un plaisir toujours renouvelé que je m'adresse à vous par le biais de ce Bulletin.

Cette année, nous n'avons eu de cesse de rappeler les valeurs intemporelles qui guident notre action, à savoir les sept Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. *L'humanité, l'impartialité, la neutralité, l'indépendance, le volontariat, l'unité et l'universalité* représentent plus que des valeurs directrices ; ils forment la colonne vertébrale qui sous-tend l'action humanitaire du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (le Mouvement) dans le monde entier. L'année 2025 a d'ailleurs marqué le soixantième anniversaire de leur proclamation, qui eut lieu lors de la XX<sup>e</sup> Conférence internationale à Vienne.

Les Principes fondamentaux constituent la base éthique de tout ce que nous faisons et font office de boussole morale dans les efforts incessants que nous déployons pour soulager les souffrances humaines et promouvoir la paix.

Le monde a changé mais nous devons rester fidèles à nos Principes fondamentaux. Même si certains parlent aujourd'hui de les moderniser pour les adapter à la réalité actuelle, je pense que le moment n'est pas propice à une telle démarche.

La complexité du paysage international contemporain rend leur mise en œuvre extrêmement difficile et continue de mettre à l'épreuve leur application et leur résilience. Les composantes du Mouvement doivent constamment réaffirmer que l'action humanitaire transcende les différences politiques et qu'elle se rangera toujours du côté de l'humanité.



### Dans ce numéro

**Lettre de la présidente** .....1

**Un grand merci pour vos contributions en 2025** .....3

### **XXXVe Conférence internationale et Conseil des Délégués de 2026**

Prochaines étapes essentielles du processus de consultation en vue du Conseil des Délégués de 2026.....4

Prix du Mouvement 2026 – Appel à candidatures.....4

### **Décider pour agir : traduire les résolutions en actes**

L'action humanitaire fondée sur des principes : un appel qui s'impose à nous.....5

Un an après le Conseil des Délégués de 2024 : point sur le cadre de politique générale du Mouvement .....7

### **La parole aux membres de la Commission permanente**

Entretien avec M. Georges Kettaneh .....8

### **Opinion**

Les réalités changent mais les principes demeurent : l'appel d'une jeune humanitaire .....11

**Vœux pour 2026** .....13

Trouvez les dernières décisions de la Commission permanente sur cette page web : <https://standcom.ch/meetings-and-decisions/>

### **Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

19 Avenue de la Paix, 1202 Genève, Suisse

E-mail: [standing.commission@standcom.ch](mailto:standing.commission@standcom.ch)

Site web: [www.standcom.ch](http://www.standcom.ch)

Les volontaires et le personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge montrent un dévouement aux principes humanitaires, même dans les environnements les plus dangereux, qui témoigne de la force de l'humanité, de la compassion et du respect de la dignité humaine.

De nouveau, l'année 2025 a été particulièrement difficile à cet égard. De nouveau, des volontaires, des membres du personnel et d'autres collaborateurs du Mouvement ont perdu la vie alors qu'ils étaient en service et nous en avons été bouleversés. Je tiens à rendre hommage à ces personnes qui nous ont quittés, en rappelant qu'elles ont contribué de manière inestimable à la construction d'un monde meilleur.

La 19<sup>e</sup> Session de la Commission permanente a été constituée il y a un peu plus d'un an, lors de la XXXIV<sup>e</sup> Conférence internationale qui a eu lieu à Genève. Au cours de l'année écoulée, en qualité de dirigeants du Mouvement et de dépositaires de si nombreuses attentes – aussi bien celles des 193 composantes du Mouvement que celles des États –, nous nous sommes résolument attachés à respecter notre engagement collectif d'œuvrer en faveur du Mouvement et de ses valeurs.

La Commission permanente est un organe statutaire chargé de garantir l'harmonie, l'unité et l'alignement stratégique du Mouvement. Elle se veut un espace de discussion essentiel à la prise de décisions de haut niveau au sein du Mouvement. À ce titre, nous resterons déterminés à maintenir une vision claire et une cohérence stratégique entre les 193 composantes.

En 2025, nous avons tenu trois séances officielles et plusieurs réunions informelles, au cours desquelles nous avons examiné des questions importantes, notamment la grave crise économique que le secteur humanitaire traverse actuellement et, par conséquent, son impact sur toutes les composantes du Mouvement.

Parmi les sujets évoqués, je tiens à rappeler la préparation du prochain Conseil des Délégués 2026 qui, comme vous le savez, se tiendra à Genève les 3 et 4 décembre 2026, dans la foulée de l'Assemblée générale de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Les éléments des résolutions que l'on prévoit actuellement de présenter au Conseil des Délégués ont déjà été transmis aux composantes du Mouvement. Le processus d'information et de consultation a également été lancé via des séminaires en ligne. Ceux-ci se renouvelleront tout au long de l'année à venir pour vous tenir informés des progrès accomplis et recueillir vos idées et suggestions, afin que le Conseil des Délégués soit une réussite et atteigne son objectif.

Nous vous remercions pour les commentaires reçus à ce jour concernant la note d'information et vous encourageons à continuer de participer activement à toutes les consultations organisées d'ici à décembre 2026.

Le Conseil des Délégués est l'occasion de décerner les plus hautes distinctions que le Mouvement puisse attribuer pour reconnaître et récompenser des services exceptionnels rendus à la cause de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge : la Médaille Henry Dunant et le Prix de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour la paix et l'humanité. L'appel à candidatures a été publié le 19 novembre et je vous encourage vivement à mettre en avant des personnes dont le parcours humanitaire est véritablement exemplaire et qui satisfont aux critères et aux exigences de ces distinctions, tout en contribuant à promouvoir la diversité, l'inclusion et l'intégrité au sein de notre Mouvement.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à celles et à ceux qui ont aimablement contribué à l'élaboration de ce numéro du Bulletin. Je remercie tout particulièrement Azra Numanovic, présidente de la section Jeunesse de la Croix-Rouge de Norvège, pour son article, ainsi que pour la réflexion qu'elle a menée, de son point de vue jeune et actuel, sur les Principes fondamentaux et leur application parmi les jeunes générations.

Enfin, je profite de cette occasion pour vous souhaiter à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2026 et vous adresser mes plus chaleureuses salutations.

Mercedes Babé  
Présidente

*Mercedes Babé.*

# Un grand merci pour vos contributions en 2025

La Commission permanente est profondément reconnaissante envers toutes les composantes du Mouvement qui ont répondu à son appel à contributions pour 2025, en dépit de la situation économique difficile qui prévaut actuellement dans le monde. Nous remercions tout particulièrement les 58 Sociétés nationales énumérées ci-dessous, ainsi que la Fédération internationale et le CICR, pour leurs contributions. Nous exprimons aussi notre sincère gratitude aux Sociétés nationales qui ont fourni un financement pour la première fois, ainsi qu'à la Croix-Rouge suédoise pour le détachement, depuis septembre 2024, d'un membre du personnel chargé de gérer le projet de cadre de politique générale pour le Mouvement.

La Commission permanente est pleinement consciente des défis financiers et opérationnels auxquels sont confrontées toutes les composantes du Mouvement dans l'accomplissement de leurs missions respectives. C'est pourquoi elle tient, cette année plus que jamais, à saluer les efforts de celles qui ont alloué des ressources à son budget.

Nous espérons pouvoir compter sur le maintien de ce soutien collaboratif en 2026. Toutes les Sociétés nationales sont encouragées à contribuer, en fonction de leurs capacités, au financement de la Commission permanente afin qu'elle puisse continuer de remplir son mandat en tant qu'organe statutaire du Mouvement et mandataire de la Conférence internationale.

Au moment de la clôture du présent numéro du Bulletin en 2025, des contributions volontaires avaient été reçues de la part des Sociétés nationales des pays suivants :

- |                      |                |             |                 |                      |               |
|----------------------|----------------|-------------|-----------------|----------------------|---------------|
| • Afghanistan        | • Chypre       | • Finlande  | • Jordanie      | • Nigéria            | • Saint-Marin |
| • Allemagne          | • Colombie     | • France    | • Koweït        | • Norvège            | • Serbie      |
| • Andorre            | • Corée du Sud | • Grèce     | • Lettonie      | • Nouvelle-Zélande   | • Suède       |
| • Antigua-et-Barbuda | • Costa Rica   | • Grenade   | • Libéria       | • Palaos             | • Tchad       |
| • Autriche           | • Croatie      | • Guinée    | • Liechtenstein | • Pologne            | • Thaïlande   |
| • Bahreïn            | • Danemark     | • Honduras  | • Luxembourg    | • Qatar              | • Türkiye     |
| • Belgique           | • Dominique    | • Îles Cook | • Malawi        | • République tchèque |               |
| • Bulgarie           | • Équateur     | • Irak      | • Mali          | • Roumanie           |               |
| • Cambodge           | • Espagne      | • Israël    | • Monaco        | • Royaume-Uni        |               |
| • Chine              | • Estonie      | • Italie    | • Monténégro    |                      |               |
|                      | • Éthiopie     | • Japon     | • Myanmar       |                      |               |

Merci infiniment de soutenir notre action !

# XXXV<sup>e</sup> Conférence internationale et Conseil des Délégués de 2026

## Prochaines étapes essentielles du processus de consultation en vue du Conseil des Délégués de 2026

La Commission permanente exprime sa sincère gratitude à toutes les Sociétés nationales qui lui ont fait part de commentaires au sujet de la note de synthèse concernant le Conseil des Délégués de 2026. Vos précieuses contributions aident à déterminer l'ordre du jour et le programme de cette réunion, qui seront diffusés en juin 2026.

La phase suivante des consultations, axée sur les éléments possibles de résolutions, a commencé mi-décembre. Les Sociétés nationales sont vivement encouragées à participer à cette phase du processus, dont le but est de rassembler différents points de vue et perspectives pour guider l'élaboration des résolutions qui seront soumises au Conseil des Délégués de 2026 pour adoption.

Retenez les dates des webinaires régionaux prévus les 19 et 20 janvier 2026. Ces sessions offriront la possibilité d'échanger des commentaires et de poser des questions au sujet des éléments possibles de résolutions.

Les éléments des trois résolutions proposées sont désormais disponibles sur la [page Web du Conseil des Délégués de 2026](#) et peuvent être consultés librement :

- La redevabilité humanitaire à l'heure des technologies : veiller à ce que les principes humanitaires guident notre utilisation des technologies numériques
- Renforcer la résilience des communautés urbaines : principes d'action
- Renforcer la préparation stratégique et opérationnelle du Mouvement face à la diffusion d'informations préjudiciables dans les contextes humanitaires

Vous pouvez envoyer vos commentaires par courriel avant le 6 février 2026 à l'adresse : [conferences@rcrcconference.org](mailto:conferences@rcrcconference.org)

Une quatrième proposition de résolution fait l'objet d'un processus de consultation ad hoc mené avec les Sociétés nationales sur le sujet suivant :

- Renforcer les mandats et les capacités des Sociétés nationales en consolidant leur base juridique et leur mandat (loi type).

Des propositions de résolutions supplémentaires pourront être étudiées par la Commission permanente en parallèle de la préparation de l'ordre du jour et du programme du Conseil des Délégués.

## Prix du Mouvement 2026 – Appel à candidatures

La Commission permanente réitère l'appel qu'elle a lancé le 18 novembre 2025, dans lequel elle invitait toutes les composantes du Mouvement à proposer des candidatures à la **Médaille Henry Dunant** et au **Prix de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour la paix et l'humanité** d'ici le 1<sup>er</sup> mars 2026.

La Commission encourage vivement à présenter la candidature de personnes dont les contributions revêtent un caractère véritablement exceptionnel et promeuvent les valeurs de la diversité, de l'inclusion et de l'intégrité.

Pour préparer un dossier de candidature, veuillez vous conformer scrupuleusement aux règlements, aux lignes directrices et aux autres documents pertinents publiés sur le [site web de la Commission permanente](#).



# Décider pour agir : traduire les résolutions en actes

En 2024, la XXXIV<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a adopté [6 résolutions](#), auxquelles sont venus s'ajouter [115 engagements](#) pris à titre volontaire par les participants. Le Conseil des Délégués a quant à lui adopté [9 résolutions](#) en 2024 et [13 résolutions](#) en 2022. Les résolutions et les engagements invitent les membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement) à agir pour le bien de l'humanité. Cette section met en lumière les progrès qu'ils ont accomplis à cet égard.

## L'action humanitaire fondée sur des principes : un appel qui s'impose à nous

Lors de sa session de 2024, le Conseil des Délégués a adopté la résolution intitulée « [Appel à respecter et soutenir l'action humanitaire fondée sur des principes](#) », dans lequel il exhortait le Mouvement à agir auprès du grand public, des États et des autorités locales pour faire mieux respecter l'action humanitaire fondée sur des principes, ainsi que pour rallier un plus large soutien à son égard. Cette résolution appelait aussi toutes les composantes du Mouvement à faire en sorte de mieux connaître et appliquer les Principes fondamentaux et de mieux s'y conformer. En outre, la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire des Principes a permis de réaffirmer qu'ils n'avaient rien perdu de leur pertinence, de leur vigueur ou de leur valeur, en insistant sur leur dimension contemporaine et foncièrement humaine, à une époque où la confiance dans les valeurs communes et le respect du droit, notamment du droit international humanitaire, sont de plus en plus remis en cause. Ces évolutions montrent que les Principes sont plus importants que jamais et qu'il est primordial d'assurer un suivi régulier de la mise en œuvre de ladite résolution.

Depuis que cette résolution a été adoptée, des activités essentielles ont montré de quelle manière elle est mise en œuvre à l'échelle du Mouvement et témoigné de ce qu'il est possible d'accomplir, en pratique, grâce aux Principes fondamentaux. Dans le cadre du 60e anniversaire, les partenaires du Mouvement et la communauté diplomatique ont été invités à participer à des manifestations organisées par la Croix-Rouge autrichienne et l'ambassade suisse à Vienne, au Parlement européen à Bruxelles, ainsi qu'à l'Organisation des Nations Unies à New York. Pour ce qui est du grand public, des campagnes conjointes d'information en ligne et des activités ont également eu lieu à l'occasion de la Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Au sein du Mouvement, un cercle de réflexion international a mis au point des outils destinés à mieux faire connaître et appliquer les Principes dans le monde actuel, tandis qu'une initiative régionale relative à l'action humanitaire fondée sur des principes a été lancée en Europe sous la houlette de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale), aidée en cela par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et plusieurs Sociétés nationales. Des initiatives conjointes ont en outre été menées dans certains pays. Enfin, une série de webinaires, des dialogues internes et la mise à jour de supports de formation à l'intention de l'ensemble du Mouvement représentent autant de suites tangibles données à la résolution.

À l'heure où l'action humanitaire fondée sur des principes continue d'être mise à mal et entravée, dans un contexte marqué par un nombre sans précédent d'attaques contre le personnel humanitaire, y compris des employés et des volontaires du Mouvement, il est plus important que jamais de poursuivre et d'approfondir la mise en œuvre de la résolution adoptée en 2024 mais aussi d'amplifier notre appel collectif à respecter et à soutenir cette action humanitaire, d'ici au Conseil des Délégués de 2026.

Par **Valpuri Saarelma**

*Responsable principale pour le développement des politiques des Sociétés nationales, Fédération internationale*  
[valpuri.saarelma@ifrc.org](mailto:valpuri.saarelma@ifrc.org)

et

**Julien Chalier**

*Conseiller pour les politiques appliquées à la coopération au sein du Mouvement, CICR*  
[jchalier@icrc.org](mailto:jchalier@icrc.org)

Pour en savoir plus :

- [Soixante ans après : pourquoi les Principes fondamentaux doivent constituer un engagement vivant et non un concept théorique.](#)
- [Déclaration du Conseil de direction de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge : 60e anniversaire des Principes fondamentaux.](#)

## Un an après le Conseil des Délégués de 2024 : point sur le cadre de politique générale du Mouvement

Un an après l'adoption de la résolution 9 du Conseil des Délégués de 2024, la Commission permanente poursuit ses travaux en vue de doter le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (le Mouvement) d'un cadre de politique générale. Helen Durham, qui préside le groupe de travail mis en place par la Commission permanente pour mener à bien cette mission, a rappelé les ambitions du projet dans le précédent numéro du Bulletin ([19/02, juin 2025](#)). Les travaux montent progressivement en puissance, grâce au soutien croissant apporté par les Sociétés nationales, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), ainsi qu'à l'intensification des discussions sur le sujet.

L'élaboration d'un cadre de politique générale pour le Mouvement a pour objectif d'offrir des orientations claires et accessibles sur le cycle de vie des résolutions adoptées par la Conférence internationale et le Conseil des Délégués. Cette année, la Commission permanente s'est fixé comme priorité d'améliorer l'accès aux résolutions en ouvrant, dès 2026, une plateforme en ligne conviviale et multilingue, qui est appelée à devenir la référence pour se procurer, analyser et rechercher des décisions adoptées lors des réunions statutaires du Mouvement. En plus de préserver la mémoire du Mouvement, cette plateforme permettra de puiser dans des décennies de décisions, de recommandations, de prises de position et de politiques humanitaires – consacrées par des centaines de résolutions – pour en tirer des connaissances propices à une utilisation pratique et une mise en œuvre efficace.

Dans le droit fil de la résolution 9, qui appelle à la mise en place d'un mécanisme de concertation et de collaboration, un groupe de référence a été officiellement constitué. Il réunit des représentants issus de cinq Sociétés nationales, sélectionnés de manière à garantir une diversité régionale, ainsi que du CICR et de la Fédération internationale. Ce groupe a été créé pour favoriser un large dialogue autour des idées et des projets nés des travaux, mais aussi pour garantir que ces idées et projets tiennent compte des points de vue et des réalités opérationnelles des diverses composantes du Mouvement.

Dans le cadre des consultations en cours, un questionnaire sera prochainement envoyé à toutes les Sociétés nationales afin de recueillir des éclairages supplémentaires sur les perspectives, les attentes et les besoins liés aux politiques et aux résolutions applicables à l'échelle du Mouvement. Ces contributions orienteront la poursuite des travaux sur le cadre de politique générale du Mouvement.

La Commission permanente est attachée à présenter les progrès accomplis au regard de cette initiative lors du Conseil des Délégués de 2026 et invite toutes les composantes du Mouvement à poursuivre les débats et à continuer de nous faire part de leurs commentaires et de leurs suggestions.

**Envie d'en savoir davantage sur cette initiative ?**  
Contactez l'équipe du projet à :  
[standing.commission@standcom.ch](mailto:standing.commission@standcom.ch)



# La parole aux membres de la Commission permanente

## Entretien avec M. Georges Kettaneh

Georges Kettaneh a été élu à la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge par la XXXIV<sup>e</sup> Conférence internationale en octobre 2024. Il a consacré plus de trois décennies au service du Mouvement et de la Croix-Rouge libanaise, dont il est le secrétaire général depuis 2013. Au cours de son mandat, il a joué un rôle clé dans la mise en place du système de Services médicaux d'urgence et a supervisé des opérations de secours d'urgence de grande ampleur, après avoir assumé les fonctions de directeur chargé de la coordination des opérations et de la gestion des catastrophes, dans le cadre desquelles il a approfondi son expérience dans les domaines de l'aide humanitaire, de la préparation aux catastrophes et du renforcement des capacités des communautés locales.



“

**Comment pouvons-nous renforcer plus efficacement la culture des Principes fondamentaux et des valeurs humanitaires dans notre Mouvement ?**

Dans un contexte mondial de plus en plus marqué par les crises, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est confronté à des pressions opérationnelles croissantes pour maintenir son action humanitaire et renforcer la résilience des communautés touchées par des crises. Le Mouvement est par ailleurs mis à l'épreuve dans son engagement envers les Principes fondamentaux qui orientent son mandat et la conduite de ses opérations. Par

conséquent, l'intégration et la promotion de ces principes et valeurs humanitaires doivent rester au cœur de nos priorités collectives. À cet égard, nous pouvons proposer les réflexions suivantes.

Les Principes fondamentaux du Mouvement ne sont pas des éléments de langage – ils constituent un cadre opérationnel qui régit l'ensemble de nos actions. Pour renforcer la culture de ces principes, il est nécessaire d'investir de façon soutenue dans des programmes spécialisés de renforcement des capacités qui couvrent tous les niveaux organisationnels, des volontaires aux dirigeants, pour garantir que les principes humanitaires

soient intégrés aux modules de formation et aux pratiques opérationnelles, renforçant ainsi la compréhension de leur essence et de leur rôle essentiel dans le monde en mouvement qui est le nôtre. On peut aussi lancer des campagnes de sensibilisation directes et numériques pour mettre en lumière des récits de réussite authentiques, qui illustrent les principes essentiels d'humanité, de neutralité et d'impartialité, tout en préservant l'indépendance opérationnelle. Cette approche aide à renforcer la confiance, l'acceptation et le respect des communautés, et protège le bon déroulement des opérations de notre Mouvement dans le cadre des efforts d'intervention qu'il déploie pour sauver des vies. Les dirigeants à tous les niveaux doivent également montrer l'exemple et incarner ces principes au moyen d'une gouvernance transparente, de prises de décisions fondées sur des principes, sans renoncer à une communication qui promeut invariablement l'éthique humanitaire.

*En votre qualité de membre de la Commission permanente, quels sont les domaines prioritaires que vous cherchez à défendre ou promouvoir au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ?*

1. Faire progresser l'inclusivité et défendre la diversité : en adoptant des politiques institutionnelles explicites qui garantissent la participation non discriminatoire à tous les niveaux, d'une façon qui respecte pleinement le principe d'humanité.
2. Innovation en matière d'action humanitaire : en intégrant des solutions technologiques qui accélèrent les mécanismes d'intervention et qui renforcent la coordination et l'interopérabilité parmi les composantes du Mouvement, tout en veillant à une gouvernance des données éthique et à la préservation de la confidentialité de chaque entité constitutive du Mouvement.
3. Coopération et partenariats : en élargissant la coopération avec les partenaires universitaires et les communautés locales pour faciliter l'échange de connaissances et élaborer conjointement des solutions durables. Cela contribue à la durabilité des opérations

humanitaires dans un contexte d'intensification des crises, tout en créant des mécanismes et des instruments visant à faire progresser une société qui défend des valeurs, soutient des principes et les mobilise.

4. Voix collective unifiée : nous appartenons à un Mouvement international lié par de nobles Principes fondamentaux et par un engagement indéfectible en faveur de l'action humanitaire. Par conséquent, nous devons nous efforcer de parler d'une seule voix ; si nous sommes unis, nos actions résonneront plus fort. Il est en outre essentiel de collaborer étroitement avec nos gouvernements pour relever les défis tout en maintenant notre indépendance. Notre présence unie renforce notre résilience pour surmonter les crises et atténuer leurs conséquences pour les personnes. Nous devons considérer les défis auxquels les populations du monde entier sont confrontées comme les nôtres propres, et nous devons être conscients du fait que les événements qui surviennent dans un pays, quel qu'il soit, sont l'affaire de tous.

5. Traduire la collaboration et l'adhésion aux Principes fondamentaux sur le plan opérationnel : pour obtenir les résultats souhaités, il est essentiel d'institutionnaliser les efforts humanitaires au moyen de mécanismes, de structures organisationnelles et de cadres coordonnés solides. L'activation des partenariats et le renforcement des performances permettent d'aboutir à des résultats satisfaisants, tout en insistant sur l'adhésion aux sept Principes fondamentaux en toutes circonstances.

6. Fidélisation des volontaires et amélioration de la protection et de la gestion de ces derniers : reconnaissant la nécessité permanente d'attirer des volontaires et d'éviter leur départ, la priorité est donnée à l'établissement de mécanismes clairs en matière de gestion des volontaires, assortis de moyens susceptibles d'encourager une participation soutenue et de garantir les mesures de protection les plus élevées. Il faut aussi donner de l'autonomie aux volontaires par le biais de la formation et de possibilités professionnelles, en plus de mettre en place une base de données complète et d'analyser les facteurs de la réduction naturelle des effectifs pour garantir une amélioration constante.



***Quels sont les défis majeurs qui suscitent aujourd’hui des inquiétudes et auxquels les composantes du Mouvement et ses organes statutaires devraient s’atteler en priorité ?***

- 1.** La prolifération des conflits armés et des catastrophes naturelles ou d’origine climatique accroît les besoins humanitaires et met à l’épreuve notre capacité à intervenir rapidement.
- 2.** Le respect des Principes fondamentaux dans des contextes extrêmement complexes, dans lesquels la neutralité et l’indépendance sont soumises à des pressions politiques et sécuritaires croissantes, impose de disposer de cadres de conformité internes renforcés et d’instruments de plaidoyer externes.
- 3.** La durabilité sur les plans financiers et des ressources humaines, à travers la nécessité de sécuriser les fonds adéquats et de retenir le personnel qualifié, nécessite de déployer des plans innovants pour mobiliser le soutien nécessaire et renforcer les capacités.
- 4.** L’application du droit international humanitaire pour garantir la protection des employés, du personnel de santé et des infrastructures essentielles est fondamentale pour préserver la vie et la dignité humaine.

Pour relever tous ces défis, toutes les instances et composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, notamment le Comité international de la Croix-Rouge, les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge formulent des stratégies intégrées axées sur le renforcement des mécanismes de coordination et sur l’établissement de politiques adaptables, en phase avec les transformations en cours à l’échelle mondiale, sans renoncer à l’essence des principes humanitaires.

Pour conclure, le fait d’entretenir une culture ancrée dans les principes et les valeurs humanitaires relève d’une obligation collective qui garantit la continuité du Mouvement en tant qu’acteur proactif au service de l’humanité partout où elle se trouve, guidé par le seul impératif de répondre aux besoins et de préserver la dignité humaine.



# Opinion

## Les réalités changent mais les principes demeurent : l'appel d'une jeune humanitaire

Instabilité économique, changement climatique, conflits armés sans fin, inégalités et problèmes sanitaires immenses, y compris dans le champ de la santé mentale : le monde dans lequel nous évoluons est de plus en plus complexe. Dans un tel contexte, la question qui se pose au Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge n'est pas seulement de savoir comment relever ces défis, mais aussi comment défendre les valeurs humanitaires en tant qu'outils efficaces au service de notre action.

À mes yeux, il s'agit en fin de compte d'une seule et même histoire : l'avenir du Mouvement, l'importance inaltérable des Principes fondamentaux et le rôle que les jeunes ont à jouer pour les faire avancer.

Quel que soit leur âge ou leur nationalité, le personnel et les volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge connaissent tous par cœur les Principes fondamentaux. L'humanité, l'impartialité, la neutralité, l'indépendance, le volontariat, l'unité et l'universalité ne sont pas des idéaux abstraits ; ils représentent la boussole humanitaire qui nous guide face à la complexité et à la polarisation de nos sociétés, qui nous permet d'agir là où d'autres ne peuvent pas ou ne veulent pas aller. À une époque marquée par la politisation croissante de l'action humanitaire et la diffusion accélérée des fausses informations, les Principes fondamentaux apportent une clarté, une légitimité et un sens qui n'ont sans doute jamais été aussi nécessaires.

On me demande souvent si les jeunes pensent qu'il faudrait élaborer des « Principes 2.0 ». Ma réponse est qu'au cours de leurs 60 années d'existence, les Principes fondamentaux ont vu se succéder plusieurs générations. S'ils ont résisté à l'épreuve du temps et des générations, c'est précisément parce qu'ils ont pris forme avec lenteur, au gré des expériences concrètes, de la sagesse et des interprétations apportées par les différentes générations qui se côtoient dans le Mouvement. Ils sont certes soumis à une pression croissante, mais il ne s'agit pas aujourd'hui de les réinventer ou de les édulcorer ; il conviendrait plutôt d'approfondir leur compréhension afin de mieux les mettre en pratique et de les défendre plus efficacement.

La question à se poser devrait donc plutôt être de savoir comment faire pour que le plus grand nombre comprenne l'intérêt des Principes fondamentaux, dans un monde en apparence si différent de celui dans lequel ils ont été formulés. Que signifie l'universalité à l'ère hyperconnectée du numérique ? Quelles formes de volontariat humanitaire s'imposeront dans les décennies à venir ? Comment faire pour préserver notre accès humanitaire en faisant valoir notre approche fondée sur des principes, alors que la façon dont les acteurs du Mouvement sont perçus est de plus en plus souvent définie par d'autres ?

Il ne s'agit pas là de débats abstraits mais de questions bien concrètes qui concernent l'avenir de l'action humanitaire fondée sur des principes. Et je crois que les jeunes doivent être au cœur des réponses qui leur seront apportées.

Partout dans le monde, des jeunes affrontent déjà les conséquences à long terme des crises actuelles. Pourtant, même dans ces conditions, ils font en permanence preuve d'une résilience et d'une créativité extraordinaires. Ils reconstruisent des communautés, soutiennent leurs pairs et inventent de nouvelles façons de fournir assistance et protection conformément aux principes humanitaires. Leur leadership n'a rien de théorique : il est réel.

C'est précisément parce qu'ils exercent un leadership dans les faits qu'il faut donner aux jeunes des moyens d'action concrets – pas des moyens symboliques, occasionnels ou limités aux espaces qui leur sont réservés. Les volontaires et les dirigeants issus de la jeunesse ne sont pas juste les victimes vulnérables des défis mondiaux ; ils sont des acteurs qui contribuent de manière essentielle à les relever avec efficacité. Nous ne cherchons pas à remplacer les générations qui nous précèdent mais à les soutenir dans leurs efforts pour préserver et renouveler la mission humanitaire du Mouvement.

En tant que jeune dirigeante d'une organisation humanitaire, on s'attend souvent à ce que j'aie toutes les réponses à ces questions complexes. Ce n'est pas le cas. Mais une jeunesse dotée d'un vrai pouvoir d'action peut aider à apporter ces réponses. Lorsqu'on leur en laisse la possibilité, les jeunes parlent d'une voix audacieuse et constructive. Quand nous discutons de « l'étape d'après », une partie de la réponse doit consister à garantir que les jeunes continuent d'être consultés et reconnus en tant qu'interlocuteurs dignes de confiance et essentiels pour l'action du Mouvement.

Si nous voulons réellement garantir la pérennité d'une action humanitaire fondée sur des principes dans un monde qui change, alors la coopération intergénérationnelle n'est pas une option, mais une nécessité. Les Principes fondamentaux ne survivront que si les jeunes choisissent d'y adhérer, génération après génération.

Les jeunes ne représentent pas seulement l'avenir du Mouvement. Ils sont des partenaires indispensables dans tout ce qu'il entreprend pour se construire au présent et transmettre ses valeurs cardinales au monde et aux générations de demain.

Par Azra Numanovic

*Azra Numanovic est la présidente de la section Jeunesse de la Croix-Rouge de Norvège. Elle œuvre à renforcer le leadership des jeunes et milite pour une culture leur permettant d'exercer une influence réelle et de jouer un rôle effectif dans l'ensemble du Mouvement. Elle a dirigé des activités à la fois spécifiques et à long terme destinées à donner aux nouveaux dirigeants la capacité d'agir. Elle a récemment obtenu son diplôme de Master, dans le cadre duquel elle s'est intéressée à l'évolution de la diplomatie humanitaire au sein du Mouvement.*





*Happy new year and best wishes  
Bonne année et meilleurs vœux  
Feliz año y mejores deseos  
سنة جديدة سعيدة وأطيب التمنيات*